ASSOCIATION SOLIDARITÉ ACTIVE VISION INTERNATIONALE

ASAV INT

0

RAPPORT ANNUEL

JANVIER A DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION....3
I. ACTIVITÉS PRÉVUES....3
A. LE PARRAINAGE....3
1. La scolarisation des enfants....4
2. Formation professionnelle et universitaire....5
3. Soutien alimentaire....6
4. Soutien sanitaire....7
5. Relation d'aide....8
6. Divertissement....8
B. LES AUTRES VOLETS....9
1. Préscolaire....9
2. Agropastoral....10
3. Seconde main....11
II. ACTIVITÉS NON PRÉVUES....11
III. DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS....11
CONCLUSION....12

INTRODUCTION

L'année 2022 a été relativement favorable en dépit d'un contexte géopolitique sous tension avec son corollaire de multiples crises. L'Association Solidarité Active Vision Internationale (ASAV) a de nouveau impacté la vie d'enfants et de jeunes issu·e·s des milieux défavorisés en république du Bénin.

Le Bénin est un pays en voie de développement situé en Afrique de l'ouest dans le golfe de Guinée au bord de l'Océan Atlantique. Il couvre une superficie de 122'600 km^2 avec une population d'environ 12 millions d'habitant·e·s.

Avec 25 années d'existence, ASAV continue d'apporter de la joie dans des familles grâce au parrainage dans un contexte où l'éducation, la santé et l'alimentation pour toutes et tous restent un défi majeur à relever.

Grace à vous, parrains, marraines et autres donateurs et donatrices, nous avons impacté directement plusieurs familles bénéficiaires, par une approche systémique. Le parrainage est le soubassement des activités de notre association ; car nous sommes convaincu·e·s que la formation et l'éducation constituent le seul gage pour sortir les plus démuni·e·s de la précarité.

Notre mission est de soutenir l'individu par le parrainage qui est un parquet d'un ensemble d'actions : la scolarisation, l'apprentissage d'un métier, la formation professionnelle ou universitaire, le soutien alimentaire, la prise en charge médicale et le soutien psychologique. Tout ceci dans une dimension holistique.

En plus du volet parrainage, nous avons développé des projets pouvant contribuer à l'épanouissement des familles et d'autres enfants non parrainé·e·s. Au nombre de ces projets, ASAV anime une classe de maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans issu·e·s des familles qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école.

Le projet agropastoral, vieux de quatre ans, est un espoir pour les jeunes en formation dans l'agriculture et à l'entreprenariat agricole ainsi que pour les membres de la coopératives afin d'atteindre une certaine autonomie.

Au nombre de nos projets, la seconde main vient s'ajouter. Il s'agit d'une activité de revente de vêtements et d'autres articles collectés en Suisse et acheminés à Cotonou. Cela permet à quelques personnes de compléter leurs activités indépendantes ainsi qu'à apporter un petit bénéfice à ASAV. Ce dernier utilise l'argent pour soutenir des personnes en situation de détresse dans des prises en charge médicales.

I. ACTIVITÉS PRÉVUES

Dans l'ensemble, notre plan de travail annuel 2022 visait l'épanouissement des filleul·e·s dans toutes les dimensions de leur vie. Cela prend en compte toutes les activités du parrainage et les autres volets de notre soutien.

A. LE PARRAINAGE

Le parrainage est une action coordonnée par les marraines, les parrains, l'équipe en Suisse et l'équipe sur place au Bénin. Il regroupe plusieurs activités qui donnent la visibilité à notre mission commune. En 2022, 48 filleul.e.s dont 17 à l'école et 31 jeunes en formation professionnelle et universitaire.

1. La scolarisation des enfants

Elle se fait par un appui en matériels et en suivi scolaire. En 2022, plusieurs de ces enfants ont reçu le matériel scolaire nécessaire pour l'année, le paiement des frais d'écolage et certain·e·s ont bénéficié d'un encadrement de mise à niveau.
Dans cette rubrique, nous avons mis l'accent sur les filleul·e·s allant à l'école de la 1P à la troisième de gymnase.

1.1. Écolage et matériel scolaire

Nous avons distribué du matériel scolaire à 17 enfants au collège et à l'école primaire. Les frais d'écolage et accessoires ont été également payés.

Répartition et distribution de fournitures scolaires

1.2. Suivi scolaire

Le suivi scolaire se fait de façon individualisée selon les difficultés que présente l'enfant dans les matières enseignées. Ce suivi est fait par un groupe d'encadreurs bénévoles à qui nous assurons le transport et dédommageons par un soutien alimentaire. C'est un groupe de 16 personnes constituée de :

- 3 encadreurs de mathématiques ;
- 3 encadreurs de physique-chimie ;
- 3 encadreurs de français ;
- 3 encadreurs d'anglais ;
- 3 instituteurs ;

- 1 responsable.

Ce groupe a fêté dix ans d'existence en 2022. L'évènement a été célébré et soutenu par ASAV.

Le Groupe des encadreurs en séance de travail mensuelle

2. Formation professionnelle et universitaire

Plusieurs de nos filleul·e·s sont en apprentissage d'un métier ou à l'université. Cette année 2022, le nombre s'est accru et nous avons un total de 31 jeunes parrainé·e·s.

2.1. Apprentissage

Plusieurs jeunes présentant des difficultés scolaires ont décidé, avec le coaching des agents de l'antenne, de s'orienter dans une formation professionnelle de leur choix. En 2022, le nombre de filleul·e·s en apprentissage est de 25, dont 8 filles et 17 garçons, dans divers corps de métier. Tou·te·s ces jeunes reçoivent un soutien financier pour leur restauration de la journée ; d'autres jeunes - qui vivent très loin de leur lieu de formation - reçoivent des frais de transport. Deux jeunes filles en apprentissage en couture ont reçu une machine à coudre (voir rubrique «activités non prévues»).

Alphonsine (gauche) et Axel (droite) avec d'autres camarades à leur formation

2.1. Formation universitaire

Deux jeunes ont obtenu leur baccalauréat et ont continué leur formation universitaire ; une dans le domaine d'analyse biomédicale et l'autre dans l'hygiène et l'assainissement de l'eau. Ces nouvelles étudiantes viennent augmenter le nombre des 6 ancien·ne·s que nous soutenions.

3. Soutien alimentaire

La réalisation de soi passe par une alimentation saine et équilibrée. Fort est de constater que nos filleul·e·s viennent de milieux très pauvres où certaines familles peinent à prendre trois repas par jour. C'est notre source de motivation pour continuer de leur apporter une contribution en nourriture chaque début du mois. C'est un soutien non négligeable qui impacte toute la famille.

En 2022, nous avons soutenu en moyenne 230 personnes, à travers 47 familles bénéficiaires, par des kits alimentaires.

Voici les produits distribués en 2022 :

- 3000kg de maïs ;
- 1000kg de la farine de manioc (gari) ;
- 2875kg de riz ;
- 1980kg de haricot :
- 1720 paquets de pâtes ;
- 225 litres d'huile ;
- 4080 pains de savons.

Denrées encore en sac, avant leurs répartitions

Nous soulignons par ailleurs que tou·te·s les filleul·e·s ne prennent pas de kit alimentaire ; celles et ceux qui sont en apprentissage ou à l'université reçoivent à chaque début du mois de l'argent pour leur nourriture sur leur lieu de travail.

Des filleules recevant leurs lots de denrées alimentaires

4. Soutien sanitaire

Au Bénin, l'assurance santé n'est accessible qu'à une minorité. L'ensemble des familles qu'ASAV soutient fait partie de cette catégorie de personnes ayant un accès difficile aux soins de santé médicale. Ce constat justifie notre soutien sanitaire des filleul·e·s et par ricochet certains membres de leur famille.

En 2022, nous avons pris en charge médicalement 18 filleul·e·s dans diverses pathologies, dont la plus récurrente est la malaria. Nous sommes également intervenus pour d'autres personnes non parrainées, référencées dans la rubrique «activités non prévues».

Une filleule en hospitalisation

5. Relation d'aide

La priorité de nos actions est l'être humain dans sa globalité. En 2015, nous avons mis en place cette section de relation d'aide en engageant un psychologue sur place. Ce dernier offre un soutien aux filleul·e·s, aux familles et à d'autres personnes recourant notre aide. Il leur permet de s'extérioriser sur leur vécu, d'aider à gérer des situations problématiques ou encore de faire un choix de formation professionnelle.

Au cours de l'année 2022, nous avons reçu en entretien des parents et des enfants en situations de :

- stress excessif ;
- conflits conjugaux ;
- deuil ;
- conflit parent-enfant ;
- orientation professionnelle ;
- perte de motivation aux études.

Cette année, il y a eu environ 80 rencontres. Nous avons eu 16 demandeurs et demandeuses d'aide, dont 8 filleul·e·s, 5 membres de familles parrainées et 3 personnes venues de l'extérieur. Le minimum de rencontre par individu est de 3 séances.

Visite à domicile d'un parent malade

6. Divertissement

Chaque grande vacance, ASAV organise une sortie récréative de partage et de jeux pour les filleul·e·s, des membres de leur famille et l'équipe d'ASAV. Cette sortie est dénommée « Journée de vie » et remporte à chaque fois un franc succès. L'édition de 2022 s'est tenue le mercredi 31 août au bord de la mer à Cotonou. Nous avons enregistré 109 participant·e·s dont : 42 filleul·e·s, 37 membres des familles et 30 personnes de l'équipe d'ASAV (comité, employé·e·s, conseil des parents et répétiteurs). Cette activité permet à certain·e·s de changer au moins une fois dans l'année leur cadre de vie pour quelques heures.

B. LES AUTRES VOLETS

Cette rubrique regroupe des activités qu'ASAV mène et qui ne sont pas directement liées au parrainage.

1. Préscolaire

La maternelle d'ASAV a fêté sept ans d'existence le 5 février 2022. Dans un contexte où inscrire un enfant à l'âge préscolaire est pesant et stressant pour certains parents, ASAV a mis en place ce cadre d'éveil et de stimulation de l'enfance. Cette école a été possible grâce à l'engagement d'une bénévole suisse au côté des enfants déshérités qui, lors de son voyage humanitaire en 2015, a mis en place le cadre et a formé deux personnes toujours actives à ASAV. Depuis ce temps, l'œuvre continue et 177 enfants de 3 à 4 ans ont commencé leur expérience d'apprentissage et de socialisation par cette école. C'est une fierté pour nous de revoir par la suite de tel·le·s enfants à qui nous avons donné le goût de l'école. En 2022, nous avons reçu près d'une quarantaine de demandes d'inscriptions d'enfants et avons pu en accepter 26 ; 17 en 1ère et 9 en 2ème. Malgré notre tarif annuel très réduit pour cette scolarité (qui est de CHF 50) certains parents n'ont pas la capacité de tout payer. Leurs enfants sont tout de mêmes acceptés, grâce au soutien de la Suisse.

7e promotion de la maternelle (En situation de classe et à Noël 2022)

2. Agropastoral

Ce projet a été initié pour motiver les jeunes à l'entreprenariat agricole et pour créer une valeur ajoutée aux membres initiateurs. En 2022, un filleul en fin de parrainage et formé dans le domaine a été installé sur le site pour y travailler.
Plusieurs réalisations ont été faites pour apporter une bouffée d'oxygène à cette activité :

- la réalisation d'un bâtiment d'une pièce ;
- l'équipement de la chambre pour y habiter ;
- un soutien alimentaire d'une année au jeune installé sur le site ;
- l'achat de matières organiques ;
- une pompe solaire et un système d'irrigation goutte à goutte ;

Nous soulignons par ailleurs que cette activité peine à prendre à cause des difficultés liées à l'eau (en voie d'être réglée) et au sol.
Plusieurs solutions sont envisagées :

- le compostage sur place ;
- l'agroforesterie ;
- l'élevage de porcs.

Plantation de papaye solo sur le site agropastoral

Malgré ces problèmes, nous croyons à la réussite de ce projet ; ce qui fait notre motivation.

Filleuls en stage d'immersion sur le site agropastoral en août 2022

3. Seconde main

Une à deux fois par année, la Suisse nous envoie des habits de 2ème main ainsi que du matériel. Sur place, nous vendons ces choses à prix réduits auprès de particuliers et à des personnes qui revendent sur le marché pour réaliser un petit bénéfice. Les revenus de cette activité sont utilisés pour supporter les prises en charge médicales de personnes non parrainées et pour apporter de l'aide ponctuelle aux membres de la famille ASAV.

II. ACTIVITÉS NON PRÉVUES

Au cours de l'année 2022, nous avons mené des actions qui n'étaient pas prévues dans notre plan de l'année mais qui s'étaient avérées importantes et nécessaires par leur caractère. Au nombre de celles-ci, nous pouvons citer:

- ✓ La prise en charge médicale du frère d'une filleule pour la pose d'une atèle de Thomas.
- ✓ La prise en charge médicale de la mère d'un filleul.
- ✓ Un soutien à la sœur d'un filleul pour finir son apprentissage et obtenir son diplôme en couture.
- ✓ Un soutien à un de nos encadreurs qui avait des difficultés pour payer ses loyers (à cause de soucis de santé de sa femme) et s'était retrouvé sans logement avec sa famille.

Gilles avec son atèle de Thomas

Don d'une machine à coudre pour Rébecca

- ✓ La prise en charge médicale du père d'un filleul.
- ✓ L'achat d'une machine à coudre pour une filleule en apprentissage de couture.

III. DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

La principale difficulté rencontrée en 2022 a été le décès soudain d'une filleule. Son deuil a été très difficile pour sa maman, qu'elle commence à surmonter grâce au soutien de son entourage et des agents d'ASAV.

A cela, s'ajoutent plusieurs demandes de soutien hors parrainage que nous avons essayé de satisfaire dans la mesure de notre capacité.

Il est aussi important de relever l'accident de circulation de notre secrétaire comptable qui resta indisponible sur plusieurs mois ; mais, avec l'investissement des deux agents restants de l'administration, son absence n'a pas paralysé le déroulement de nos activités.

Par ailleurs, le souci de pérenniser cette œuvre demeure une préoccupation pour toute l'équipe. L'avenir d'ASAV dépendra de nouveaux parrainages entrants, en face d'un nombre

important de filleul·e·s qui sortiront du système dans un an. Un autre souci est la délocalisation de l'école maternelle qui dispose d'un encadrement de qualité mais qui ne répond pas actuellement aux normes pédagogiques. La réflexion est toujours en cours pour une délocalisation du bloc administratif qui abrite les locaux de l'école. C'est une question de disponibilités financières et de recherches de lieux.

CONCLUSION

Malgré les incertitudes de 2021 qui ont plané au début de l'année 2022, nous pouvons noter que l'année a été particulièrement porteuse en ce qui concerne la mission d'ASAV auprès des plus démuni·e·s grâce à votre engagement et la confiance que vous nous avez témoignée.
Comme le montre le présent rapport d'activités, ASAV a beaucoup agi pour soutenir les familles. Cependant, les défis restent énormes ; le futur de cette organisation dépendra de la grâce de Dieu et de nouveaux engagements sur qui nous pourrons compter pour continuer cette noble mission.